

Une plus grande autonomie pour le Canada

Après la signature de l'armistice, les dirigeants des pays alliés et des autres pays qui avaient remporté la guerre se sont rencontrés à Paris, en 1919, pour discuter des conditions nécessaires à un accord de paix. La **Conférence de paix de Paris** a duré six mois et s'est soldée par nombre de traités définissant les nouvelles frontières et les compensations pour les pertes associées à la guerre.

La participation à la paix

La Conférence de paix de Paris a été un moment important pour l'autonomie du Canada, dont les relations avec la Grande-Bretagne avaient changé.

Comme le pays avait grandement participé à la guerre et que ses soldats s'étaient battus sous les ordres de dirigeants canadiens, le premier ministre Borden a demandé que le Canada ait son propre siège à la conférence. Le président des États-Unis, Woodrow Wilson, s'est opposé à la participation du Canada. Il croyait que la Grande-Bretagne devait voter au nom de l'Empire britannique et qu'un vote distinct du Canada n'était en réalité qu'un autre vote pour la Grande-Bretagne. Cependant, le premier ministre britannique Lloyd George a rappelé à Wilson que le Canada s'était battu plus longtemps et qu'il avait approvisionné plus de troupes qu'aucun autre pays. Finalement, le Canada a obtenu un siège à la conférence et Borden a insisté pour faire partie des dirigeants qui devaient signer le traité de Versailles. Pour la première fois, le Canada a donc obtenu une reconnaissance internationale en tant que nation indépendante.

Le traité de Versailles

Le **traité de Versailles** faisait suite au traité de Paris énonçant les conditions de paix entre l'Allemagne et les Alliés. À l'origine, le président américain Wilson a proposé un programme en 14 points pour une « paix juste et durable ». Cet accord était axé sur le pardon et la coopération internationale. Cependant, certains dirigeants alliés entretenaient un esprit de vengeance et voulaient que l'Allemagne paye pour les dommages qu'elle avait causés à leur pays durant la guerre.

● Quels facteurs ont contribué à donner une plus grande autonomie au Canada ?

Et si...

Imagine que le Canada n'ait pu siéger à la Conférence de paix de Paris. Quelles auraient été les répercussions sur l'autonomie canadienne ?

	Morts	Blessés	Disparus	Total
Canada	57	150	inconnu	207
Grande-Bretagne	659	2032	359	3050
France	1359	4200	362	5921
Allemagne	1600	4065	103	5768
Russie	1700	5000	inconnu	6700
Autriche-Hongrie	922	3600	855	5377
États-Unis	58	190	14	262

FIGURE 2-33 Le nombre approximatif* de pertes parmi les militaires durant la Première Guerre mondiale (en milliers).

* Bien que nous n'ayons pas de données précises sur le nombre de pertes durant la Première Guerre mondiale, ces chiffres représentent des estimations fiables des pertes subies par ces pays.

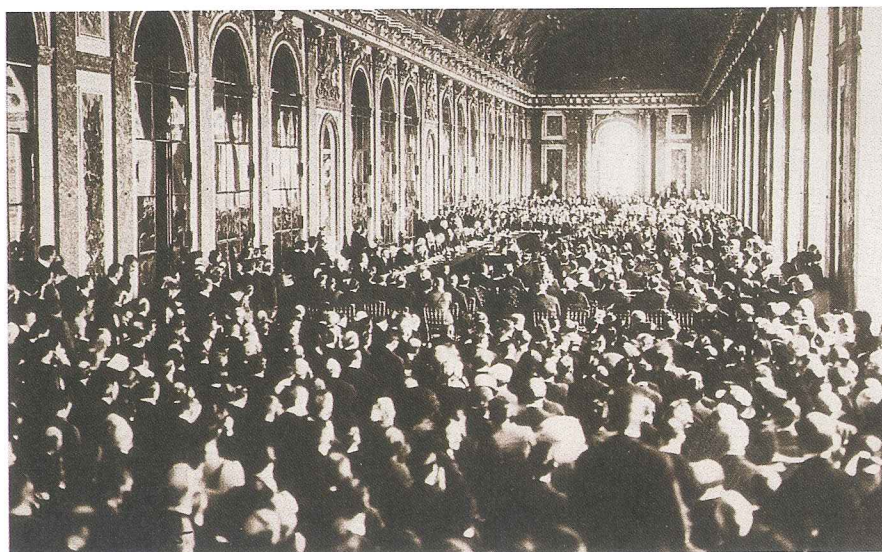


FIGURE 2-34 Des dirigeants de partout dans le monde se sont réunis à Versailles, en banlieue de Paris, pour négocier un accord de paix connu sous le nom de « traité de Versailles ».

MOT CLÉ

La clause de culpabilité de guerre :

Un article du traité de Versailles tenant l'Allemagne responsable du déclenchement de la Première Guerre mondiale.

Le traité de Versailles comprenait les conditions suivantes :

- L'Allemagne devait accepter la **clause de culpabilité de guerre**, donc prendre l'entière responsabilité du déclenchement de la guerre.
- L'Allemagne voyait ses territoires amputés. Elle devait restituer l'Alsace-Lorraine à la France. La Rhéanie, sur la rive occidentale du Rhin, faisait encore partie de l'Allemagne mais devait être démilitarisée. L'Allemagne devait céder des territoires à la Pologne, ce qui procurait à ce pays un couloir lui donnant accès à la mer. L'Allemagne devait aussi renoncer à ses colonies.
- L'Allemagne devait payer le montant des dommages subis par les Alliés, soit environ 30 milliards de dollars.
- L'armée allemande devait se limiter à un effectif de 100 000 hommes. L'Allemagne devait aussi rendre sa marine, y compris ses U-boot, et une grande partie de sa flotte marchande. Elle ne pouvait posséder de force aérienne.
- L'Autriche et l'Allemagne ne pouvaient plus être unifiées.

Le traité de Versailles a été signé le 28 juin 1919. Naturellement, l'Allemagne craignait cette entente punitive, mais elle s'y est pliée parce que les Alliés menaçaient de reprendre les combats. La demande en réparation était particulièrement sévère. Tout comme celle d'autres pays européens, l'économie allemande était en ruine après la guerre et l'Allemagne n'était pas en mesure de payer toute la somme qu'elle devait. Plusieurs historiens croient que le traité de Versailles n'a pas réussi à maintenir la paix mais a plutôt fait naître la certitude qu'une autre guerre aurait lieu. Même le premier ministre britannique Lloyd George a admis par la suite que les conditions étaient trop sévères. Il a déclaré : « Nous devons vivre une autre guerre dans 25 ans à des coûts 3 fois plus élevés. »

FIGURE 2-35

L'Europe en 1922.

Utiliser des preuves

Compare cette carte à celle de l'Europe, présentée à la page 28. Décris les changements relatifs aux frontières des pays, puis dresse la liste des nouveaux pays qui ont été créés.

